

DATE DE PUBLICATION : 12 mars 2026

Le directeur général de la Stabilité financière et des Opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, le 9 mars 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M^{me} Axelle BATAILLE, chef du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M^{me} Béatrice BROUSSE, adjointe au chef du Cabinet, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations.

Fait à Paris, le 12 mars 2026

Ivan ODONNAT